

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 31 (1973)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

### La pauvreté des nations<sup>1</sup>

Nous avons déjà analysé pour la *Revue* la première édition de l'ouvrage<sup>2</sup>. La seconde édition la modifie si largement qu'elle impose un nouvel examen.

Rappelons que l'auteur entend, non pas contredire, mais compléter le fameux livre de SMITH (p. 9: *Le second aspect du développement*). En fait, l'étude est abordée bien différemment. Alors que Smith traitait surtout de l'enrichissement obtenu de l'intérieur, Gendarme étudie surtout l'appauvrissement provenant des relations internationales. Le glissement est naturel, en ce sens que la paupérisation, qui accompagne la croissance, est passée du plan social au plan international. Une seconde différence vient de ce que Smith n'avait qu'un genre de pays à considérer, la révolution industrielle n'étant pas accomplie de son temps. Gendarme se trouve au contraire devant deux sortes de pays et le deuxième groupe est lui-même hétérogène. D'où l'obligation pour lui de diversifier les analyses sans pouvoir nous donner une théorie générale. Par contre l'éventail des politiques possibles est prodigieusement large. Dans sa première édition l'ouvrage avait pour objet le partage inégal des bénéfices du progrès technique. Dans la seconde édition il s'agit avant tout de montrer comment les nations sous-développées peuvent échapper à la pauvreté. La table des matières l'indique clairement. La troisième partie de l'ouvrage (*Eléments d'une politique*) contient autant de pages que les deux précédentes réunies (*Explication du phénomène du sous-développement et Elaboration d'une théorie*).

Est-ce là une faiblesse du livre ? Je n'en crois rien, car les essais de généralisation, soit par des modèles économétriques, soit par des schémas marxistes, aboutissent à une simplification inadmissible de la réalité. La seconde édition, plus encore que la première, apporte une somme d'observations et d'appréciations dont on trouverait difficilement ailleurs l'équivalent.

Le rapprochement des concepts pauvreté et sous-développement dans la première partie éveille particulièrement l'attention. Le sous-développement est la pauvreté relative à autrui, lequel en est à la fois la mesure et le fondement. Il y a sous-développement par suite de contacts internationaux, positifs ou négatifs, mais qui, au total, maintiennent l'un des pays en rapport en dessous de l'autre. C'est la forme de la pauvreté des nations actuellement prépondérante, sinon exclusive. Sa connaissance requiert l'analyse de la situation initiale: la société pauvre par immobilisme. Toute société comporte des tendances à la stagnation. Pendant des siècles, sinon des millénaires, elle peut maintenir des équilibres besoins-ressources, démographie-ressources, techniques-ressources qui excluent tout démarrage. Mais les accidents de l'histoire ont posé à certaines sociétés des défis qu'elles ont surmontés par un développement économique. Ces sociétés ont pris contact avec les autres, restées immobiles, et les ont fait passer d'un état de pauvreté traditionnelle à un état de sous-développement. Gendarme étudie les changements qu'ont subis les sociétés pauvres en distinguant:

<sup>1</sup> R. GENDARME; *La pauvreté des nations*, Cujas, Paris, 1963.

<sup>2</sup> *Revue économique et sociale*, 1964, n° 3.

- ce qui empêche une société de rester en état (chocs destructeurs);
- ce qui l'empêche d'amorcer un processus de développement (forces de résistance);
- ce qui gêne la suite d'un développement commencé (inflation par exemple).

Est sous-développé le pays qui n'a pas pu répondre aux chocs destructeurs de l'équilibre ancien par une adaptation de ses structures. La faute en est à la fois à ce pays lui-même (rigidités politiques, institutionnelles, mentales) et à l'étranger (Pacte colonial, cartels internationaux...).

En somme, la première partie incline au pessimisme. Non seulement parce que l'auteur y rassemble toutes les raisons qu'a un pays d'être pauvre — laissant à la suite de l'ouvrage la description de ce qu'on peut faire et de ce qu'on fait déjà pour y remédier — mais aussi parce que la réalité est peinte sous un jour très sombre (par exemple les changements de prix que subissent les produits primaires, p. 204). Les conflits d'intérêts sont soulignés, non les harmonies. On voit mal pourquoi l'effet sanitaire est assimilé à un effet de domination (p. 68).

La deuxième partie de l'ouvrage explique pour quelles raisons les « variables causales » du développement amènent certains pays au développement et laissent les autres en stagnation. Les facteurs socio-culturels, le pouvoir politique, les éléments naturels, l'intervention étrangère déterminent la formation du capital, la balance extérieure et finalement le rapport population-ressources. Mais leur action dépend d'autres caractéristiques du pays, ce qui oblige l'auteur à construire des « sous-modèles », suivant qu'il s'agit de pays petits ou grands, bien ou mal dotés en ressources naturelles, stratégiquement placés ou non, soumis ou non à une pression inflationniste, à une structure dualiste, enfin nantis d'un taux de croissance faible ou fort. Cette diversité oblige chaque pays sous-développé à choisir sa propre ligne de croissance. Encore les problèmes communs sont-ils plus nombreux que les spécifiques. Les deux tiers de la troisième partie du livre leur sont consacrés.

C'est là sans doute que l'auteur a le plus à nous apprendre. Jointe à une expérience directe des pays retardés, la connaissance des rapports d'experts et de la bibliographie du développement lui permet de juger ce qui s'est fait et de proposer de meilleures recettes. Les dix années écoulées depuis la première édition de l'ouvrage n'ont pas démenti son « pessimisme actif ». Il est vrai que la solution des problèmes posés par le sous-développement n'a guère avancé. La planification s'est fait trop souvent en accordant la priorité à l'industrie, sous prétexte que l'Union soviétique était devenue une puissance mondiale en sacrifiant ses agriculteurs. R. Gendarme montre de façon lumineuse que la Chine a eu raison de renverser le postulat industrialiste après quelques années d'imitation russe. La stabilisation des prix des produits de base est la « tarte à la crème » des conférences internationales. Pourtant bien des mécanismes de stabilisation (du genre caisse de compensation) maintiennent des prix de revient trop élevés et compromettent en définitive le rapport de l'offre à la demande. De même la réforme agraire est une pièce maîtresse des politiques de développement. Mais, sous sa forme révolutionnaire, elle fait baisser dangereusement la productivité (Algérie). Sous sa forme modérée, elle laisse le paysan en état d'infériorité (Inde). La coopérative, agricole ou autre, fait partie de la structure des économies en voie de développement. Mais l'équilibre entre l'initiative à laisser à la base et la direction à reconnaître aux pouvoirs publics est rarement obtenu. Comme René Dumont, Gendarme admet qu'elle présente, au moins en Afrique, plus d'échecs que de réussites. L'investissement intellectuel est le meilleur placement à long terme. Mais que de déboires il apporte

depuis vingt ans! La charge financière de l'instruction généralisée est insupportable, le déchet en cours de scolarité est extravagant. Les retombées d'un progrès purement formel (mépris du travail manuel, en particulier agricole, exode des cerveaux — plutôt soigner des malades aux Etats-Unis qu'à Haïti!) ont amené à adopter de nouvelles méthodes, dont le temps n'a pas encore éprouvé la valeur.

Le chapitre VI de la troisième partie — politique de l'aide — a été ajouté pour la seconde édition et résumé, en 80 pages, l'histoire de l'aide internationale depuis la Deuxième Guerre mondiale. C'est l'un des chapitres principaux du livre, parce qu'il concerne un sujet d'une actualité brûlante et surtout parce qu'il donne à l'auteur la meilleure occasion de déceler sous le brillant des déclarations officielles l'hypocrisie de la grande politique. Non qu'il admette sans réserve l'accusation d'impérialisme ou celle d'impéritie. La politique de l'aide est un échec « relatif ». La première décennie de développement n'a pas obtenu ce que les ressources consacrées à l'aide permettaient d'espérer. Mais les rapports Pearson, Tinbergen, Jackson et le livre fracassant de Tibor Mende indiquent à la fois les points faibles et les corrections praticables. Le pays aidé peut élaborer un code d'investissement qui satisfasse à la fois l'investisseur privé et l'Etat bénéficiaire. Les procédures compliquées et enchevêtrées de l'aide internationale pourraient être simplifiées par un meilleur « management ». Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'accorder des préférences douanières sans réciprocité, un financement pour des stocks régulateurs, un accroissement des dons par rapport aux prêts. Moyennant quoi la deuxième décennie du développement pourrait voir le démarrage de pays plus nombreux, ou du moins l'atténuation de la plus grande misère. Que l'écart entre pays riches et pays pauvres diminue « à vue d'homme » est peu probable. Du moins évitera-t-on le blocage du progrès par la charge de l'endettement.

Le dernier chapitre du livre aborde la science politique, puisqu'il s'agit de la réforme de l'Etat. Entre les deux éditions de l'ouvrage, les coups d'Etat se sont multipliés et R. Gendarme expose sans passion le rôle joué par l'armée dans le tiers monde. La conclusion complète celle de 1963 en soulignant l'impact sur les économies retardées de l'apparition des firmes multinationales ou de la fragilité du système monétaire international. Elle reprend le vœu que soient limitées les dépenses d'armements. Il est vrai que la pauvreté des nations ne peut prendre fin sans un progrès de la morale internationale et l'un des mérites de R. Gendarme est de juger en humaniste et non seulement en technicien.

J. VALARCHÉ

## **Le budget de l'Etat <sup>1</sup>**

Ce petit ouvrage décrit les diverses opérations budgétaires: préparation, structure, vote, exécution et contrôle du budget. Il donne une bonne vue d'ensemble du système français en mettant l'accent sur les aspects politique, juridique et historique.

La meilleure partie est, à notre sens, celle qui traite du contrôle budgétaire qui est envisagé en tant que rapport de conformité entre une règle et un acte et non du point de vue hiérarchique. Les divers types de contrôle (politique, juridictionnel, administratif) sont examinés des points de vue de l'autorité qui l'exerce, de la manière et du moment d'y procéder; les limites de ces procédures sont bien décrites.

Par contre, si l'exécution du budget est examinée d'une façon assez détaillée, il n'en va pas de même pour l'estimation des masses de dépenses et de recettes; deux pages seule-

---

<sup>1</sup> J. M. COTTERET et Cl. EMERI: *Le budget de l'Etat*, P.U.F. Paris, 1972.

ment sont consacrées à ces dernières, alors que de plus en plus ce sont les recettes qui fixent le cadre des besoins. Quant aux charges, les nouvelles méthodes, comme celle de la rationalisation des choix budgétaires, sont très succinctement évoquées, excepté cependant l'approche fonctionnelle des dépenses et des recettes.

Alors que les auteurs s'étendent longuement sur les aspects politiques de la procédure budgétaire (20 pages sur la procédure de vote du Parlement), ils ne montrent pas suffisamment les aspects économiques du processus budgétaire qui, des objectifs aux moyens choisis, constituent une dynamique itérative.

R. JEQUIER

### **Economie des peuples sans machinisme <sup>1</sup>**

Chez des lecteurs de plus en plus nombreux, l'étude des ouvrages consacrés aux problèmes généraux du tiers monde devient quelque peu lassante. Il faut bien avouer qu'il est difficile de se renouveler beaucoup si l'on veut se conformer à la mode des idées. Depuis une vingtaine d'années, cette mode, en effet, a réhabilité sous une forme à peine transformée la légende du Bon Sauvage et celle de l'âge d'or, toutes deux héritées de l'Antiquité. Leur adaptation moderne n'a pas nécessité un bien grand effort d'imagination. Les indigènes, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine coulaient des jours heureux avant que les Blancs n'aillent troubler leur quiétude et semer le malheur au nom de la morale chrétienne et de la doctrine capitaliste. Dès ce moment, la paix et la concorde, le bonheur et l'aisance s'évanouirent; ces immenses territoires virent leurs populations plongées dans la famine chronique, la misère, les maladies, la surnatalité et l'ecslavage. Les colonialistes commirent un crime abominable en pénétrant dans ces pays. Ils perpétrèrent un affreux forfait en s'y installant. Il semble qu'ils se soient montrés non moins criminels en se retirant, puisque le moins que l'on puisse dire est que les choses ne s'améliorent guère depuis leur départ: c'est encore invariablement l'Occident qui en est porté responsable.

Comment se fait-il que le livre de M. Jean-Paul Harroy fasse exception à la règle générale et que cet ouvrage soit d'une lecture si agréable et si instructive? Pourtant, l'auteur n'est pas tendre à l'égard de l'entreprise coloniale, ni à l'endroit de toute influence occidentale au sein des pays du tiers monde. Il ne cache pas un pessimisme foncier et n'exclut pas, au cours des dernières pages de son étude, que le mal accompli par l'Occident dans ces régions du globe sera peut-être à jamais irréparable, provoquant des catastrophes aux dimensions encore imprévisibles de nos jours. Cependant, répétons-le, l'ouvrage se lit sans aucun malaise et provoque presque un sentiment de soulagement. La raison en est simple. Parfaitement loyal envers lui-même, M. Harroy pousse la logique de son raisonnement jusqu'à ses conséquences extrêmes. Le choc destructeur — expression empruntée à René Gendarme — de notre civilisation sur celles des pays primitifs n'a eu qu'un tort, celui de briser un mode de vie que rien ne nous autorisait à juger, et moins encore à abolir.

Le débat étant situé sur ce plan, les opinions peuvent diverger, il n'en sera pas moins impossible de reprocher à l'auteur un manque d'objectivité, ou une inconséquence dans ses propos. L'ouvrage n'est pas seulement instructif par les éléments qu'il fournit et qui nous sont présentés de première main: il est foncièrement honnête. *Le principe même de la colonisation est blâmé sur la base de critères au nom desquels on ne condamnera pas moins notre*

---

<sup>1</sup> JEAN-PAUL HARROY: *Economie des peuples sans machinisme*; Ed. Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles; 222 p.; Bruxelles 1970.

*intention de transformer le tiers monde en un ensemble de nations industrielles.* Chercher d'une manière ou de l'autre, par une intervention directe ou par le truchement de l'aide au développement, à imposer l'attitude économique rationnelle à des populations qui se réclament traditionnellement d'une éthique très différente, équivaut à consommer le choc destructeur.

Notre erreur serait là. Elle est le fait des colonialistes, certes. Elle n'est pas moins le fait de ceux qui les condamnent et exigent de l'Occident qu'il accorde une aide en faveur d'un développement qui, par nature, est destructeur de la civilisation ancienne. On ne peut s'empêcher de penser à la théorie de la destruction créatrice de Joseph Schumpeter, transposée au niveau le plus élevé.

Il nous reste à illustrer nos propos par quelques exemples puisés dans le livre.

L'auteur est Belge. Il fut gouverneur du Ruanda-Urundi. Son ouvrage paraît servir de base à un enseignement nouveau qu'il donne actuellement à la Section des sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles. M. Harroy n'est pas économiste. Il est écologiste et anthropologue. « Le malheur pour l'aide au développement, c'est qu'on en a confié la direction aux économistes. » Cette boutade, l'auteur se défend de la faire sienne. Il ne la relève pas moins, après nous avoir rappelé que, depuis l'indépendance des pays du tiers monde, la solution des problèmes posés à ces régions est, et ne peut être que politique. Tout dépend des gouvernements locaux et non de l'Occident. Il est difficile de ne pas lui donner pleinement raison à ce sujet. En effet, si ces problèmes étaient de nature économique ou financière, il y a longtemps qu'ils seraient résolus.

Pour M. Harroy, le mal est d'avoir voulu imposer aux populations primitives non seulement notre rationalité économique, mais notre foi religieuse, notre droit, nos coutumes, nos besoins. L'auteur nous montre à merveille comment chacune de nos interventions, inspirées pourtant des intentions les plus pures, détruisait un monde auquel nous n'avions aucun droit de porter atteinte. Jadis, au Rwanda, un voleur de vache était quelqu'un qui menaçait tout l'édifice social. On l'empalait, en public, chacun pouvant ainsi, en le voyant mourir, apprendre ce qu'il en coûtait de s'attaquer au fondement même de la société. Le juge belge est arrivé et a traité le voleur de vache comme quelqu'un qui a dérobé un simple billet de mille francs. Les vols se sont multipliés. L'édifice social a été ébranlé. Il y aura bien une société des droits de l'homme pour s'en féliciter. Et après ?

Certaines religions primitives exigent des sacrifices humains, des infanticides, etc. Les puissances coloniales, au nom du respect de la personne humaine et du droit à la vie, ont interdit de tels crimes. C'était, en fait, supprimer le *numerus clausus*. Les succès grandissants de l'action sanitaire agissent dans le même sens. L'équilibre démographique traditionnel fut rompu. La misère devint générale. On ne pouvait y remédier que par un accroissement de production. Celui-ci n'est cependant pas admis par la majorité des populations primitives, pour les mille et une raisons qu'indique l'auteur. Au total, l'action civilisatrice a détruit ce qu'elle n'a pu remplacer par rien. Qui s'en félicitera ? Et en quoi l'aide en faveur d'un développement qui n'est en vérité ni voulu, ni souhaité par ces populations dont la philosophie n'est pas la nôtre, peut-elle cesser de dissoudre une civilisation que nous ne nous octroyons plus le droit d'abolir ?

On voit que l'étude de M. Harroy pose le problème en des termes qui ne sont pas ceux auxquels recourent communément les critiques vulgaires de l'aventure coloniale. C'est bien ce qui fait tout l'intérêt de cet ouvrage.

FRANÇOIS SCHALLER

## **Théorie économique et transformation de l'espace agricole <sup>1</sup>**

L'auteur est à la fois ingénieur agronome, économiste et mathématicien. L'Ecole française de l'économie de l'espace, à la tête de laquelle se situe le professeur Claude Ponsard, de Dijon, a pour objectif de rendre à l'espace, dans la théorie économique, l'importance que les faits lui accordent. Il ne s'agit nullement de négliger le temps. L'effort est dirigé, dans la théorie économique moderne, vers l'intégration aussi complète que possible à la fois du temps (privilegié jusqu'ici) et de l'espace. Ponsard, dans sa publication de 1954, s'était attaché principalement à l'espace industriel et urbain. Son approche était essentiellement théorique, déductive. J.-L. Guigou choisit l'espace agricole, et attache aux faits une importance qu'il voudrait primordiale, partant du principe que la théorie ne peut s'échafauder que sur le fondement solide des réalités observables.

Guigou ne cache pas son admiration pour von Thünen, dont il est le lointain disciple. Les études de von Thünen sur l'utilisation de l'espace agricole remontent à près d'un siècle et demi. Depuis 1826, sa théorie a été sans cesse reprise et améliorée. Elle constitue encore, de nos jours, un cadre d'analyse satisfaisant. J.-L. Guigou lui rend un hommage mérité, et met en évidence toute l'importance de l'apport de von Thünen.

Dans l'avant-propos de cette étude, le professeur André Piatier ne manque pas, au passage, de constater qu'à notre époque les descriptions sur l'aménagement du territoire ont tendance à tourner parfois au folklore. Personne ne le contredira sur ce point. Il en conclut qu'il y a place pour une étude scientifique de l'espace économique. C'est encore évident. Il ne l'est pas moins que toute action politique d'aménagement du territoire devrait se fonder sur la connaissance des lois qui président à la transformation des paysages agricoles. A défaut, on risque fort de multiplier les erreurs. Or, les tendances spontanées du système, en ce qui concerne l'occupation de l'espace, n'ont pas fait, jusqu'ici, l'objet de recherches très approfondies. Elles ne sont pas moins indispensables comme préalable à toute politique de correction des déformations de l'espace. C'est une telle lacune que le grand ouvrage de J.-L. Guigou se propose de combler. Le meilleur parti possible des éléments d'un système ne peut être obtenu que si chacun de ces éléments occupe une localisation optimale. Cela témoigne de l'importance d'une telle recherche, négligée dans la théorie classique à la fois a-spatiale et a-temporelle.

Certes, notre auteur limite son champ d'observation aux seuls problèmes que soulèvent, en France, la localisation et le déplacement des productions végétales, à l'exclusion de la production animale et des industries de transformation. Cependant, toute modification du paysage économique concerne l'ensemble des éléments d'un système. Guigou sera donc obligé, par la nature même de sa recherche, d'étendre son analyse à d'autres éléments économiques, le travail et le capital en particulier. Il sera contraint d'examiner de très près la mobilité de ces facteurs de production. Au total, son intention est de parvenir à déceler les éléments qui rendent un espace attractif ou répulsif pour chaque type d'activités.

La *méthode* utilisée par Guigou est la géométrie des moments, à laquelle il paraît donner la préférence par rapport à la théorie des graphes ou à la géométrie euclidienne. L'analyse de la transformation de l'espace économique à laquelle il se livre utilisera comme cadre un modèle spatio-temporel basé sur la notion de moment et sur celle de variation de

---

<sup>1</sup> JEAN-LOUIS GUIGOU: *Théorie économique et transformation de l'espace agricole*; tome I: « Théorie spatiale et localisation agricole », 321 p.; tome II: « Méthodologie et analyse », 304 p. Préface de Henri Guitton; Avant-propos d'André Piatier; Edit. Gauthier-Villars, Série Espace économique; Paris 1972.

l'inertie des éléments dans le temps. Au calcul différentiel et intégral ainsi qu'à l'analyse statique propres à la théorie classique, il substitue la programmation linéaire, la programmation quadratique et l'analyse dynamique.

Les *difficultés* rencontrées au cours de la démarche suivie par notre auteur sont nombreuses autant que diverses. La première est d'ordre statistique. Alors que dans l'industrie, la statistique nationale est à même de fournir des indications très précises sur la proportion et la formation des cadres ainsi que sur l'emploi, la productivité, les salaires, l'intensité du capital, la valeur ajoutée, il n'en est pas de même en matière agricole où l'on ne dispose essentiellement que de données relatives aux surfaces et aux productions. C'est vraiment trop insuffisant, estime l'auteur, pour conduire une analyse assez fine.

Ensuite, le problème de la localisation agricole et de la transformation du paysage économique est largement compliqué du fait que le sol, aujourd'hui, fait l'objet de cinq demandes, différentes de nature et cependant concurrentes. Chez von Thünen, la terre est simultanément un facteur de production et un élément de patrimoine en ce sens qu'elle permet de thésauriser une valeur. A ces deux propriétés du sol il convient aujourd'hui d'en ajouter trois autres: la demande industrielle et la demande d'habitation (résidences secondaires ou principales), l'espace nécessaire aux loisirs, la protection de la nature sous forme de bien collectif. Le déclin de l'espace en tant que facteur de production agricole est généralement constaté. Cela tient, selon notre auteur, à deux raisons: à l'augmentation de la rentabilité du capital industriel et commercial, et au développement des productions sans sol, notamment des protéines. Nous nous permettrons d'estimer que l'accroissement des productions agricoles à l'hectare est la cause la plus évidente de ce phénomène, et qu'elle conditionne elle-même l'augmentation *relative* de la rentabilité du capital industriel.

De plus, l'auteur est bien conscient que les interventions étatiques à l'égard de certaines productions agricoles (blé, orge, avoine, etc.) faussent les mécanismes du marché. Dans le cas des prix garantis, la recherche d'une localisation optimale n'a plus grande signification. Cette difficulté n'apparaît pas dans l'étude des lois de la localisation industrielle. La localisation optimale suppose par définition l'existence d'une économie de marché.

Enfin, il ne faut pas oublier que la localisation optimale recherchée n'a rien de statique. Aussitôt découverte, elle est remise en cause par l'évolution de l'une ou de l'autre des multiples données qui la conditionnent. Seule, une vision dynamique est ici réaliste, mais ce mouvement perpétuel complique infiniment la recherche aussi bien qu'il diminue l'intérêt pratique de ses résultats. Chaque fois, notamment, qu'un horizon nouveau est ouvert à une région économique (par un progrès dans les transports ou la production, amélioration des méthodes de conservation, événement institutionnel ou politique, etc.), l'équilibre ancien est rompu. Des tensions apparaissent au sein de régions qui se voient ainsi condamnées à la quête perpétuelle d'un nouvel équilibre de spécialisation. La réalité ignore l'équilibre stable. L'auteur est donc fondé à écrire: « La distribution des activités à un instant donné n'est qu'une étape, qu'un détour spatial, dans une distribution toujours remise en cause » (I; 198).

Au fait, s'il est nécessaire d'inclure l'espace dans la théorie économique malgré tous les obstacles auxquels se heurte une telle ambition, c'est bien du fait que la théorie traditionnelle est trop éloignée de la réalité, en certaines de ses hypothèses de base. Elle suppose implicitement, par exemple, que le coût de reconversion de l'utilisation des facteurs est toujours inférieur au coût qu'occasionne leur déplacement dans l'espace. Une telle hypothèse



n'est pas fondée. Si elle a été admise jusqu'ici, peut-être est-ce pour l'excellente raison qu'en donne le professeur H. Guitton dans sa préface: « Une théorie ne peut pas ne pas être simplificatrice, et donc appauvrissante. » Il est vrai qu'il ajoute aussitôt: « L'essentiel est que l'appauvrissement ne détériore pas la réalité. » Encore faut-il que la recherche d'une perfection toujours plus poussée — dans le sens d'une fidélité toujours plus grande à la réalité — ne rende pas impossible l'émission d'une théorie. Mieux vaut, en effet, un instrument imparfait mais utilisable que pas d'instrument du tout.

La localisation optimale exige une grande *mobilité*. Celle-ci entraîne fatalement un coût, un délai, et une certaine dose d'incertitude. La mobilité du capital est plus grande que celle du travail. On est particulièrement bien placé, en Suisse, aujourd'hui, pour se convaincre que la mobilité du travail peut devenir très faible à un moment donné. Donc, la mobilité des activités exigeantes en travail doit s'accroître, et le capital doit se déplacer, par la force des choses, là où le travail est encore disponible. La terre est le seul facteur de production dont la mobilité soit nulle. A défaut de transformation spatiale (mobilité), seule la transformation sectorielle (reconversion) doit être développée. Le problème reste d'ailleurs posé de savoir si la mobilité plus ou moins parfaite des facteurs assure la marche du système vers l'équilibre ou, comme le soutient G. Myrdal, si une telle mobilité ne tend pas au contraire à accroître le déséquilibre.

L'ouvrage de J.-L. Guigou abonde en observations du plus haut intérêt. Il n'est cependant pas certain que beaucoup d'entre elles n'auraient pas pu être dégagées sans l'aide d'un appareil mathématique assez lourd. Ainsi en est-il lorsqu'il souligne le rôle essentiel que jouent les prix agricoles régionaux dans la localisation des cultures. Il constate de même que la taille des exploitations diminue au fur et à mesure qu'on se rapproche du marché; bien sûr qu'aux portes de Zurich, on donnera la préférence aux cultures maraîchères plutôt qu'à la betterave fourragère. Il est assez évident aussi qu'au niveau de la firme, la problématique de la localisation agricole ne se distingue pas de celle de la localisation industrielle. Il est non moins logique de reconnaître que les cultures les plus mobiles sont celles qui subissent le plus grand effet concurrentiel ou sont en expansion rapide. L'auteur n'oublie cependant pas qu'il est parfaitement superflu de préjuger, chez les agriculteurs comme chez tout être humain, un comportement absolument rationnel et de prendre ainsi en considération un très grand nombre de relations souvent éloignées de l'attitude effective des producteurs. Le modèle sera plus parfait, mais il n'en sera que moins exact et moins utile.

Le second tome de l'étude est consacré à la méthodologie et à l'analyse de la localisation et de son évolution dans le cas de quinze produits; à savoir: blé, maïs, seigle, orge, avoine, sarrasin, betterave sucrière, betterave fourragère, colza, tabac, pomme de terre, petits pois de conserve, haricots, lentilles et vigne. Ce choix s'est effectué en fonction des sources statistiques disponibles et de l'évolution des cultures les plus représentatives. Des cartes fort bien établies représentent le mouvement dans le temps des localisations de ces cultures au cours des quatre périodes 1852/82, 1882/1906, 1906/34, 1934/63.

Il est très probable que l'ouvrage de J.-L. Guigou fera date dans l'histoire de l'intégration de l'espace à la théorie économique. D'ores et déjà les responsables de l'aménagement du territoire seraient bien inspirés de se pencher sur une étude qui fournit des bases scientifiques à une recherche très complexe.

FRANÇOIS SCHALLER

## Les disparités économiques régionales en Suisse <sup>1</sup>

Aidé par une équipe de jeunes chercheurs, le professeur Gaston Gaudard, de Fribourg, a étudié le problème très réel des disparités économiques régionales dans notre pays. Disons d'emblée que les conclusions auxquelles il aboutit méritent la plus sérieuse attention. Elles ne peuvent plus être ignorées.

Compte tenu du fait qu'en Suisse, la région économique correspond (un peu par nécessité statistique) à la division politique, c'est donc de l'inégal développement économique des cantons qu'il s'agira. Constatant que le revenu réel, chez nous, a plus que doublé depuis 1960, et que la Suisse se place au troisième rang des Etats du globe quant au revenu par tête d'habitant, M. Gaudard découvre qu'une croissance aussi réjouissante dissimule d'inquiétantes inégalités. Certes, chez nous, les conditions de vie s'élèvent, et la pyramide des revenus individuels tend à s'affaïsser comme en tout pays développé. En revanche, la force économique des cantons devient de plus en plus inégale. L'écart se creuse entre cantons riches et cantons pauvres. De telles disparités, et surtout leur accentuation, sont manifestement incompatibles avec notre système politique fondé sur un fédéralisme vivant.

L'appareil statistique utilisé est clairement exposé au cours de la première partie de l'ouvrage. Une recherche semblable oblige à certaines options, aussi bien en matière de critères retenus que de méthodes utilisées. En considérant le produit cantonal global et le nombre d'abonnés au téléphone par cent habitants comme les meilleurs indicateurs, l'auteur paraît s'être livré à un choix judicieux. Il a donc su allier, à l'aide de courbes d'indifférence, une donnée absolue (le produit cantonal global), et une donnée relative (le nombre d'abonnés au téléphone par cent habitants). C'est finalement sur la base de vingt-neuf indicateurs (absolus et relatifs) que les recherches ont été poursuivies, afin de repérer des écarts significatifs et de dégager un ordre d'importance économique digne de foi.

Encore fallait-il expliquer cet inégal développement économique des cantons. L'auteur s'y emploie au cours de la seconde partie de son étude. Il passe en revue, d'abord, les causes générales: la nature, l'histoire, la démographie. Il se penche ensuite sur ce qu'il nomme les facteurs spéciaux: l'effet d'agglomération (la concentration), le mécanisme de rejet, la productivité. Dans un pays composé de vingt-cinq Etats, les uns situés en montagne, d'autres en plaine, la nature à elle seule expliquerait que la Suisse soit confrontée au problème des disparités économiques régionales. Toutefois, le professeur Gaudard semble saisir l'occasion qui lui est offerte de clarifier certaines questions et de dénoncer plusieurs idées préconçues. Ce n'est pas la partie la moins intéressante de son étude.

Ainsi s'en prend-il à la péréquation financière intercantonale, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1959 sur la base de l'article 52 ter de la Constitution fédérale. La subvention fédérale, variable en fonction de la capacité financière des cantons (forts, moyens ou faibles), est réputée favoriser un plus grand équilibre entre cantons riches et cantons pauvres, et provoquer un effet de « rattrapage » chez ces derniers. Il n'en est rien, conclut notre auteur qui, statistiques à l'appui, démontre que le résultat obtenu est le contraire de l'effet recherché. Le canton fort bénéficiera d'une subvention réduite (mais néanmoins appréciable) et sera presque toujours à même d'assurer sa propre contribution. Aussi faible que soit la contribution du canton pauvre, elle dépassera souvent ses possibilités. Si tel n'est cependant pas

---

<sup>1</sup> GASTON GAUDARD, avec la collaboration de A. CADENAS, R. DUPASQUIER, G. MAILLARD et R. RATTI: *Les disparités économiques et régionales en Suisse*; Editions universitaires; 173 p.; Fribourg 1973.

le cas, le projet réalisé sera fréquemment de nature agricole, et son but sera de protection bien davantage que d'orientation économique. Les fonds communs seront donc utilisés, généralement, dans le sens de l'aggravation de l'écart industriel entre cantons riches et cantons pauvres. Ce n'est pas précisément là ce que recherchait le législateur.

Trop souvent encore, on s'imagine que de grands axes de communication favorisent les régions traversées. Rien n'est moins certain. M. Gaudard relève très opportunément que le canton d'Uri est desservi depuis près d'un siècle par la grande ligne ferroviaire du Saint-Gothard. Ce canton n'occupe pas moins la vingt-quatrième place au classement de 1968. Ce sont les régions ou les localités situées près d'une sortie des autoroutes, ou mieux encore celles placées aux grands carrefours des lignes de communication qui bénéficient d'un important supplément d'attrait. Il n'est pas toujours certain qu'une région économiquement faible ait intérêt à être traversée par une autoroute; l'exode de la main-d'œuvre pendulaire est facilité par ce grand axe. La protection que constituaient des communications médiocres disparaît.

L'auteur ne pouvait pas passer sous silence le délicat problème de l'orientation géographique du développement économique dans notre pays. Il repousse l'objectif général de la croissance zéro en se fondant sur le bon sens. Il exclut de trop fortes concentrations spatiales. Réaliste, il ne retient pas davantage la possibilité de développement en faveur de toutes les communes menacées de dépérissement. M. Gaudard marque sa préférence à l'égard de la solution moyenne que représente à ses yeux la *décentralisation concentrée*. Il s'agit d'atteindre un certain degré optimal d'agglomération par une bonne répartition des centres entre les diverses régions du pays. De cette manière, on évitera, estime l'auteur, les coûts croissants qui découlent de l'encombrement ou d'une trop grande dispersion.

Le problème ainsi posé n'est pas nouveau. Est-il scientifiquement établi, et donc absolument certain que la concentration industrielle, au fur et à mesure de son extension, provoque des coûts croissants ? Si l'on considère l'entreprise, il est bien permis d'en douter, et ceci sur la base des faits les plus irrécusables. Le centre industriel exerce, sur l'implantation de nouvelles cellules de production, un attrait qui se révèle proportionnel au degré de concentration atteint. C'est donc bien que les coûts ne sont pas croissants. D'ailleurs, l'auteur expose de façon très pertinente les raisons du processus cumulatif de concentration (pp. 125, 137).

Il semble donc que lorsqu'on parle de coûts croissants dans le cas d'une concentration industrielle toujours plus poussée, on se réfère aux coûts d'externalité, c'est-à-dire aux coûts que doit supporter la collectivité et non plus l'entreprise. Cela ne nous paraît pas non plus évident. En effet, si tel était le cas, les cantons suisses à forte concentration industrielle, Zurich par exemple, ou Bâle-Ville, devraient souffrir de ces coûts d'externalité au point de figurer parmi les cantons à capacité faible ou, en tout cas, moyenne. Or, dans les nombreuses classifications établies par M. Gaudard sur la base de critères différents, ces deux cantons apparaissent régulièrement dans le peloton de tête. On ne dira pas qu'ils sont entretenus par le reste du pays. Il semble que la question des coûts croissants au sein des grandes concentrations industrielles ne soit donc pas encore épuisée.

On nous permettra de dire la satisfaction très particulière que nous avons éprouvée en constatant que M. Gaudard nous met en garde contre une interprétation hâtive des variations de productivité. Le résultat de ses calculs accuse une amélioration plus rapide de la productivité par habitant dans les cantons faibles que dans les cantons riches. Elle

peut fort bien être due — et l'est souvent, en fait — à l'émigration. Ainsi, elle ne réduit en rien l'écart absolu entre régions riches et régions quelque peu retardées. Cette meilleure productivité peut être au contraire le signe d'un accroissement de cet écart. Quand admettra-t-on que Böhm-Bawerk avait raison lorsqu'il repoussait l'usage fait de la notion de productivité en économie politique, notamment par Menger ?

Par sa très grande densité et l'originalité des vues exposées par l'auteur, cet ouvrage doit être étudié par tous ceux que l'évolution économique de notre pays intéresse ou préoccupe.

FRANÇOIS SCHALLER

### **Crises et récessions économiques <sup>1</sup>**

Ecrire dans la collection « Que sais-je ? » est à la fois très utile et très ingrat. Très utile, car il est précieux pour toute personne qui s'intéresse à l'économie de savoir où trouver rapidement telle date, tel chiffre, tel fait précis dont on ne se souvient plus. La tâche du rédacteur n'est pas moins très ingrate, car le nombre de pages est strictement fixé et aussi vaste que soit le sujet, il n'est pas possible de s'étendre sur tel ou tel de ses aspects.

Les professeurs Maurice Flamant et Jeanne Singer-Kerel ont fort bien accompli leur mission. Ils nous fournissent beaucoup d'informations générales et même de détails précis sur les crises de 1816, 1825, 1836-1839, 1847, 1857, 1866, 1873, 1882-1884, 1890-1893, 1900-1903, 1907, 1911-1913, 1920, 1929, 1937-1938, 1948-1949, 1952-1953, 1957-1958 et 1960-1961. Et tout cela sur un peu plus d'une centaine de courtes pages. C'est dire qu'il n'est pas possible aux auteurs de se livrer à des développements économiques très poussés. Dans le cas de chaque crise, ils rappellent les circonstances, énumèrent les causes, précisent les dates et certains chiffres. La place réservée aux dépressions n'est pas non plus fonction de leur importance. La littérature consacrée à la crise de 1929 est suffisamment abondante pour dispenser nos auteurs de s'étendre ici longuement au détriment de crises antérieures généralement moins connues.

L'étude fourmille de brèves indications chiffrées qui alimentent la réflexion du lecteur. Ainsi, par exemple, on y lit qu'aux Etats-Unis, en 1907, l'assèchement du crédit fut tel que le taux des prêts au jour le jour dépassa 125 %. Décidément, en fait de taux, notre époque ni le marché des euro-dollars n'ont rien inventé.

On est également frappé de voir l'importance du rôle joué par l'abondance ou la pauvreté de la récolte de blé sur la conjoncture économique mondiale et le déclenchement des crises, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et même jusqu'à la Première Guerre mondiale. On se rend compte également que si le XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas été celui de l'inflation, il est toutefois difficile de prétendre qu'il s'est caractérisé par une stabilité des prix exemplaire. Ainsi, en 1879, le prix de la fonte, en Allemagne, avait baissé de 59 % par rapport à 1873. Une telle déflation est galopante.

Il est également intéressant de suivre la politique du taux d'escompte, inaugurée par la Grande-Bretagne en décembre 1825, tout au long du siècle dernier et jusqu'à la Grande Dépression. Le mécanisme ne fonctionna bien que dans la mesure où la confiance dans

---

<sup>1</sup> MAURICE FLAMANT et JEANNE SINGER-KEREL: *Crises et récessions économiques*; Collection « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France; 126 p.; Paris 1968.

toutes les monnaies des Etats industriels était inébranlée. Mais, le temps n'est plus où il suffisait à l'Angleterre d'élever son taux d'escompte de 5 ½ % à 6 ½ % pour qu'immédiatement une masse énorme de capitaux désertent New York en faveur de Londres, provoquant à la bourse américaine le désastre du Vendredi-noir 26 septembre 1929.

Dans une brève conclusion, nos auteurs se livrent à une curieuse profession de foi au sujet du caractère, inéluctable à leurs yeux, de la récession. Ils qualifient de « mythique » la croyance selon laquelle les pouvoirs publics, par la politique conjoncturelle appuyée sur la théorie keynésienne, ont « la complète possibilité de rétablir le plein emploi, s'il vient à faire défaut ». A force d'étudier les crises du passé, nos auteurs se sont-ils pris à leur jeu ? Et peut-on qualifier de « crise » les légers fléchissements de la conjoncture que nous avons connus depuis la fin de la dernière guerre ? Il semble, au contraire, qu'il soit à présent bien plus difficile de lutter contre l'inflation et la surchauffe que contre le retour offensif d'une grave dépression internationale de style 1929-1936, calamité qu'il ne serait pas raisonnable de redouter aujourd'hui.

FRANÇOIS SCHALLER

### La théorie des jeux <sup>1</sup>

L'édition originale de cet ouvrage, en langue anglaise, date de 1970. L'excellente traduction de Georges Gaudot permet au lecteur de se familiariser avec la théorie des jeux, science relativement jeune. Son origine remonte à 1912, date d'une publication d'Ernest Zermelo. Les fondements de cette science ont été posés en 1928 par von Neumann, lors de sa démonstration fameuse du théorème du minimax, annonçant sa publication de 1944 devenue classique : « *Theory of Games and Economic Behavior* ».

On appelle stratégie la description complète de la manière dont le sujet se comportera en présence de chaque circonstance possible. La stratégie du minimax est essentiellement une stratégie défensive, en ce sens que chaque joueur tend, par son action, à s'assurer le minimum de gain possible (renonçant ainsi à une possibilité de gagner plus) ou le minimum de perte (en excluant à la fois de perdre davantage ou — éventuellement — moins). C'est sur la base de ce théorème du minimax de von Neumann que s'est ensuite échafaudée la théorie des jeux.

M. Davis s'est proposé ici d'écrire un ouvrage d'initiation, afin d'intéresser à cette science nouvelle un public aussi large que possible. Il a donc passé sous silence les applications dont le caractère est extrêmement technique.

A la lecture de l'ouvrage, nous nous familiarisons progressivement avec le jeu à un joueur, soit le jeu de l'homme contre la nature. On analyse ensuite les jeux finis à information parfaite, à deux joueurs, et à somme nulle. Un jeu est dit fini lorsque, dans le cas d'un jeu de salon par exemple, le nombre d'alternatives à chaque tour est limité et le jeu terminé en un nombre fini de mouvements. Le jeu est dit à somme nulle lorsque tout ce qui est gagné ou perdu par un joueur est nécessairement perdu ou gagné par l'autre joueur. Il convient d'examiner ensuite le jeu à somme non nulle et à deux joueurs ; dans l'hypothèse d'une négociation syndicale, la somme n'est pas nulle car, à défaut d'accord, chacune des deux parties peut être perdante. Enfin, le cas du jeu à n-joueurs est longuement examiné avant que l'ouvrage ne se termine par l'exposé du théorème d'Arrow sur le bien-être social.

---

<sup>1</sup> MORTON-D. DAVIS : *La théorie des jeux* ; trad. Georges Gaudot ; Armand Colin, éd. ; 272 p. ; Paris 1973.

L'un des nombreux mérites de cette publication est de décrire très fidèlement, sur la base d'exemples simples et soigneusement choisis, ce qu'est la théorie des jeux : sa nature, son sens, et aussi ses limites. On s'aperçoit vite, alors, du lien de parenté qui unit l'économie politique à la théorie des jeux. En somme, ces deux sciences sont l'une et l'autre fondées sur la recherche d'une maximisation de l'utilité. Dans les deux cas, aucune loi, aucune hypothèse générale ne peuvent être émises quant aux désirs des individus. Des êtres différents aspireront à atteindre des objectifs différents. Soit dit par parenthèse, il semble bien que ce soit cette vérité première que les critiques de la société de consommation ne parviendront jamais à admettre. La théorie des jeux ni l'économie politique ne peuvent donc émettre la prétention de décrire les aspirations de l'homme à l'égard de tels ou tels biens ou services. Ces aspirations et ces désirs étant considérés comme une donnée du problème à résoudre, la théorie des jeux — comme l'économie politique, en un sens — s'attache à établir un lien entre les buts du joueur, *quels qu'ils soient*, et la conduite qui permettra d'atteindre ces buts. C'est par là que la théorie des jeux est une théorie de l'utilité.

La théorie des jeux a des limites, qui tiennent surtout à l'irrationalité des individus et à leurs réactions absolument imprévisibles. Plus le jeu comprend de joueurs, plus la solution, incertaine, s'éloignera peut-être de la réalité observable. En général, il existe plusieurs solutions différentes pour n'importe quel jeu à  $n$ -joueurs. De plus, il est difficile d'étudier des jeux qui sont réellement joués dans la vie courante. Très loyalement, l'auteur convient que le lien qui unit la théorie à la pratique est encore si lâche qu'il est à peine visible, même dans le cas du jeu à somme non nulle et à deux joueurs. La difficulté majeure provient à coup sûr, et comme toujours, de la nature même de l'homme.

Sur ce chapitre, l'ouvrage est riche en observations pertinentes, et son auteur se montre un psychologue avisé.

En premier lieu, il ne faut jamais perdre de vue que des facteurs purement subjectifs — la personnalité des joueurs, leur disposition, les coutumes en vigueur — peuvent exercer souvent un rôle déterminant. Ensuite, il arrive que les gens opèrent des choix de façon incohérente. De deux paris, ils prendront l'un la première fois et l'autre la seconde. Leurs préférences sont parfois intransitives : ils préféreront A à B et de même B à C pour choisir finalement C plutôt que A si l'occasion leur en est offerte. La construction réellement scientifique d'une théorie des jeux sur de telles bases est évidemment difficile.

Pour qui ne connaît rien de cette science, le joueur se propose invariablement de gagner. C'est très exact. Mais, que signifie au juste la volonté de « gagner » ? Selon Fouraker et Siegel, tel joueur sera un simple *maximisateur*, c'est-à-dire qu'obtenir pour lui-même le gain maximum sera sa seule loi. Tel autre sera un *rivalisateur* : son objectif principal sera de battre l'adversaire, de faire mieux que lui ; son propre gain ne présente à ses yeux qu'une importance secondaire. Un troisième, enfin, sera *coopérant*, n'hésitant pas à aider son partenaire si cela peut lui être profitable. Pour comble, chaque joueur peut fort bien adopter successivement deux, ou même ces trois attitudes au cours de la même partie. La théorie n'en est guère simplifiée.

L'analyse du classique « dilemme du prisonnier », de M. W. Tucker, à laquelle se livre notre auteur, est suivie de nombreux exemples extrêmement instructifs. On y trouve sans peine la justification d'une politique conjoncturelle que seul l'Etat est à même de décider, cependant qu'on comprend mieux les réactions parfois décevantes des différents groupes

sociaux face à la lutte contre l'inflation. Sans soulever ce problème si complexe, M. Davis cite Luce et Raiffa, dans « Jeux et décisions », qui écrivent: « Certains considèrent qu'une règle fondamentale du gouvernement est de déclarer que les règles des jeux sociaux seront changées toutes les fois qu'il est évident, dans la situation du jeu, que les joueurs, en poursuivant leurs propres fins, seront poussés dans une position socialement indésirable. »

On voit tout l'intérêt que présente une telle initiation à la théorie des jeux pour qui-conque s'efforce de mieux comprendre les rouages de la société dans laquelle il vit et ses réactions multiples qui paraissent souvent étranges. De plus, il arrive fréquemment à M. Davis de contraindre son lecteur à une réflexion salutaire, à la suite d'une remarque comme celle-ci, par exemple: « Il est beaucoup plus facile de reconnaître l'existence de la bêtise que de construire une théorie générale et systématique permettant de l'exploiter. »

FRANÇOIS SCHALLER

### **Commerce extérieur et développement de la petite nation <sup>1</sup>**

Cette vaste étude est non seulement préfacée par le professeur François Perroux: elle est dominée par la pensée de ce maître dont l'auteur est manifestement un disciple. L'effet de domination est affirmé dès le début par celui qui en est le plus brillant théoricien: « L'échange marchand se présente toujours comme pénétré de rapports de forces » (p. XIX). L'économie de Perroux est une économie de la contrainte. M. Basile saura tirer de ce principe un grand nombre de conséquences. Il s'en prendra au GATT, dont la doctrine repose sur la liberté des échanges et sur l'égalité de traitement entre partenaires. Or, l'égalité de départ entre les partenaires pourrait seule justifier l'égalité de traitement postulée par les économistes libéraux, pense l'auteur. L'égalité de départ n'étant pour ainsi dire jamais réalisée, le libre-échangeisme, idéal que poursuit le GATT, est beaucoup plus néfaste que bénéfique. Au passage, M. Basile ne manquera pas d'égratigner Wilhelm Röpke pour qui l'égalité « de droit » entre petites et grandes nations, au sein d'une liberté complète des échanges internationaux, rendrait impossible l'exploitation des premières par les secondes.

Au fait, quelle est la thèse centrale de notre auteur? S'opposant à la théorie classique de l'avantage comparatif, qui ne lui paraît pas suffisamment explicative de la réalité, M. Basile réintroduit la notion de dimension nationale dans la théorie des échanges internationaux. Selon lui, la spécialisation ne s'opère pas nécessairement sur la base des coûts comparatifs. Elle s'effectue plutôt en fonction des gains d'échelle. La grande nation se spécialisera dans les activités industrielles permettant les économies d'échelle les plus importantes. C'est dire que ses industries se caractériseront par leur grande taille et la masse de leurs investissements, donc des coûts fixes. Les petits pays seraient tout naturellement amenés à développer des cellules de production aux dimensions plus modestes, moins exigeantes surtout en investissements. L'explication en serait donnée par le fait qu'à sa création, l'industrie s'assure avant tout des débouchés intérieurs en proportion appréciable. Elle ne peut raisonnablement prendre le risque de ne se fonder qu'en vue d'une clientèle étrangère qui, par la volonté de tel ou tel gouvernement, pourrait lui être retirée brusquement à un moment donné.

---

<sup>1</sup> ANTOINE BASILE: *Commerce extérieur et développement de la petite nation*; préface de François Perroux; Université libanaise, Beyrouth, et Librairie Droz, Genève 1972; 396 p.

Une thèse semblable est certes intéressante. Il ne serait possible de la vérifier que par une étude consciencieuse et très poussée de la composition et de la structure de chacune des économies nationales. Cette thèse est aussi mécaniciste, déterministe que la théorie classique: aux grandes nations sont inéluctablement réservées telles productions, aux petits pays telles autres. Peut-être est-il difficile de concilier une théorie semblable avec cette noble fonction entrepreneuriale occupée par « des décideurs qui sont des gouvernants et non les coordinateurs quasi absents, les évanescents témoins à peine actifs des forces impartiales et infaillibles du marché » (p. XIII), pour reprendre les termes du professeur Perroux dans son Introduction.

Au cours d'une première partie, l'auteur étudie le cas de la petite nation en économie fermée. L'intérêt de la question n'est pas exclusivement théorique. En effet, M. Basile estime que « les aboutissements de l'analyse des effets de la dimension en économie fermée » ne sont pas entièrement détruits par la réalité de l'économie ouverte, puisque la dimension du pays est ici aussi déterminante. La deuxième partie est donc consacrée à la petite nation en économie ouverte. Quant à la troisième, elle est réservée à l'étude d'un développement réciproque, c'est-à-dire à l'examen des différentes formes de coopération possibles.

Le grand mérite de l'auteur est de passer en revue, très scrupuleusement et très objectivement, une foule de théories et d'opinions relatives au commerce extérieur. Rien n'est oublié. Le problème à résoudre apparaît dans toute sa complexité. Chaque solution comporte des inconvénients: il arrive au lecteur le plus attentif de perdre parfois le fil conducteur de la recherche et de ne plus savoir exactement d'où il vient ni où l'auteur se propose de le conduire. L'intérêt de l'étude n'en est pas diminué pour autant, car il est précieux d'être confronté avec l'ensemble des théories et des doctrines sur le sujet.

Il arrive fréquemment aussi à M. Basile d'abandonner la relation fidèle des théories émises par les auteurs spécialisés dans le domaine qui l'occupe, et de nous livrer ses impressions personnelles. Ce ne sont pas alors les pages les moins vivantes. M. Basile n'est pas du tout favorable au Marché commun. Son opposition ne s'étend cependant pas à l'ensemble des blocs avec une égale intensité. Ainsi, il est plein d'admiration pour le dynamisme dont, selon lui, témoigne le Comecon. Quant à la CEE, il lui reproche beaucoup de choses.

Il s'en prend d'abord au traitement préférentiel accordé à certains pays associés. Ceux-ci seraient progressivement conduits à se figer dans des spécialisations qui, à long terme, leur seraient défavorables. De plus, bénéficiant d'un marché protégé, abrité, les « associés » se déshabitueraient de la dure compétition internationale. Ils deviendraient donc de plus en plus faibles, dépendants et dominés. Soit, mais voilà un argument que les néo-libéraux, et W. Röpke en particulier, n'auraient pas désavoué. C'est un hommage que, sans le vouloir probablement, M. Basile rend ici à la pensée traditionnelle. Pour lui, la CEE se livre à l'écrasement des petites nations qui ont commis l'erreur d'y adhérer. Non seulement le Luxembourg, mais la Belgique et la Hollande en sont les victimes. D'une façon générale, l'adhésion à un bloc sera défavorable à la petite nation, qui perd ainsi toute protection nationale — efficace pour des raisons d'ordre généralement stratégique — sans qu'une telle perte ne soit forcément compensée par une expansion de ses secteurs d'exportation (p. 344). L'affirmation est d'importance. A elle seule, elle justifierait une longue étude fondée sur l'observation de l'évolution des économies nationales considérées.

Il n'est évidemment pas possible de relever ici toutes les remarques, très nombreuses, auxquelles se livre notre auteur en marge souvent de sa recherche principale. Nous dirons



que nous avons beaucoup apprécié, parmi d'autres, son analyse au sujet du progrès technique lequel, en économie, pose un problème en termes de moyens, de possibilités d'investissement plus qu'en termes de progrès scientifique. Nous n'éprouvons pas moins d'intérêt à entendre M. Basile affirmer que la quasi-impossibilité de préciser le contenu des trois secteurs enlève à cette loi bien connue du progrès économique toute valeur opérationnelle. Au long de ses nombreux chapitres, l'ouvrage est ainsi riche d'enseignements.

FRANÇOIS SCHALLER